

Présentation du travail de thèse

Aisling HEALY

Titre de la thèse :

*Le gouvernement privé de l'action publique urbaine.
Sociologie politique de la « gouvernance métropolitaine » du Grand Lyon (fin du XXème siècle)*

Doctorat : science politique

Direction : Gilles Pollet

Date de la soutenance : 17 décembre 2007

Lieu de la soutenance : IEP de Lyon (Université Lumière Lyon 2)

Mention : Très honorable avec les félicitations du jury

Composition du jury :

Gilles Pollet, professeur de science politique à l'IEP de Lyon (directeur)

Michel Offerlé, professeur de science politique à l'ENS Paris (président)

William Genieys, chargé de recherche HDR au CEPEL (rapporteur)

Patrick Le Galès, directeur de recherche au CEVIPOF (rapporteur)

Bernard Jouve, directeur de recherche au RIVES

Pierre-Paul Zalió, professeur de sociologie à l'ENS Cachan

Résumé :

À la fin des années 1990, les élus et les agents de la communauté urbaine de Lyon qualifient les modes d'action de cette institution de « gouvernance », de manière à souligner son action d'« animation » de politiques auxquelles participerait la « société civile ». Érigée en emblème de Lyon, cette « gouvernance » permettrait d'accroître le rayonnement international de la métropole et de favoriser ainsi son développement économique. Les deux dispositifs, précisément dits de « gouvernance économique métropolitaine », que nous étudions n'incarnent pourtant pas les transformations des modes de régulation intercommunaux que cette expression voudrait résumer. Loin de conduire à la participation de nombreux acteurs locaux aux politiques économiques intercommunales, ces dispositifs perpétuent plutôt une tradition de coopération avec des acteurs érigés au rang officiel de partenaires de la communauté urbaine : les instances patronales. Depuis les années 1970, la capacité d'action des élus et des agents communautaires se construit en réalité en associant étroitement les représentants patronaux aux politiques économiques intercommunales. Si les chefs d'entreprise lyonnais sont profondément rivaux sur le marché économique, ils sont en effet également capables de s'associer pour intervenir dans l'action publique. La place et le rôle des élus et des agents communautaires demeurent néanmoins importants dans ce gouvernement privé de l'action publique urbaine.